

Réf: Dossier N° 036373

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PAC INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Koumassi, REMBLAIS, Lot 877, Ilot 67

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAC INTERNATIONAL »

Objet : AUDIT DE STOCKS ;
SERVICES MARITIMES ;
CONSEIL EN COMMERCE INTERNATIONAL.

Réalisation de l'objet social ci-dessus indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Koumassi, REMBLAIS, Lot 877, Ilot 67

Dirigeant(s) : M CHENG PAUL ANKIAMBOM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03993 du 16/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25817/GTCA/RC/2021 du 16/09/2021

